



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 50.2020

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 29  
 Qui ont pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0

*Date de la convocation : 9 juin 2020*

L'an deux mille vingt et le seize juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme PONS. MM. RAFAZINE.TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.

**Pouvoirs** : M. THOMAS à M. FERRARI. Mme OVADIA à Mme PONS.

**Absents excusés** : M. FRIGOUL. Mme OVADIA. M. THOMAS.

**Secrétaire de séance** : M. BECHENY Jean-Jacques

### **Objet de la délibération : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE : RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

**Exposé :**

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) est un établissement public au service des communes du département pour les accompagner dans leurs projets de transition énergétique. Il est composé de 585 communes membres et de Toulouse Métropole.

Le SDEHG organise le service public de distribution d'électricité sur le territoire de la Haute-Garonne et dans ce cadre-là confie la gestion de son réseau à Enedis, concessionnaire. Parallèlement, le SDEHG :

- renforce le réseau de distribution publique d'électricité,
- participe au coût de l'effacement des réseaux à hauteur de 80% dans la limite de 200 000€ HT,
- participe aux raccordements au réseau de distribution publique d'électricité des nouvelles habitations et des nouveaux équipements publics.

Il intervient également au niveau des réseaux d'éclairage public en prenant en charge une partie des travaux de développement et de rénovation du réseau d'éclairage public des communes en donnant la priorité aux installations vétustes afin de générer des économies d'énergie. Le volume de travaux d'éclairage réalisés par le SDEHG a doublé entre 2015 et 2019 (33,1M€). Les travaux réalisés en 2019 ont permis de créer une économie d'énergie de 74%. Il prend en charge 80% des travaux inscrit au programme et 50% des travaux connexes (feux tricolores, éclairage de terrains de sport non couverts, ...). Il assure également dans ce domaine la maintenance et y consacre 5,6M€.

Le SDEHG propose également un service de recharge de véhicules électriques, des diagnostics et conseils en transition énergétique, la mise en place de radars pédagogiques avec une participation financière à hauteur de 50%, et il organise un groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les puissances supérieures à 36KVA.

Les finances du SDEHG pour l'année 2019 se présentent de la manière suivante :

Dépenses		Recettes		
Section de fonctionnement	Entretien de l'éclairage public	5,59 M€	Taxe sur l'électricité	20,07 M€
	Charges de personnel	3,42 M€	Participations des communes et des usagers	12,85 M€
	Achats et prestations courantes	0,81 M€	Excédent de fonctionnement	6,37 M€
	Intérêts de la dette	0,72 M€	Redevances Enedis	1,85 M€
Section d'investissement	Travaux sur les réseaux	58,78 M€	Autofinancement	27,29 M€
	Capital de la dette	4,59 M€	Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification	12,53 M€
			Emprunt	11,20 M€
			FCTVA-TVA	7,12 M€
			Dotations Enedis	2,70 M€

### Décision :

Le Conseil municipal,

Vu les articles L.5711-1 et L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activité consultable via le lien suivant : <https://www.sdehg.fr/rapport-activite-2019.pdf>

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant que ces rapports annuels doivent faire l'objet d'une communication au Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MANERO, Adjoint au Maire, et après en avoir délibéré,

### Décide

**Article unique** : de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2019 du Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

***Document signé électroniquement***

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20200616-16062020\_50-DE  
Reçu le 22/06/2020  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar  
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232353030303139,O=MAIR  
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL  
BAN CEDEX,C=FR  
20/06/2020

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E